

REGLEMENT Escrap'Color 2025

1. Objet

La Color Run est une course festive de 3 km, à faire 1,2 ou 3 fois, non chronométrée et sans classement, où les participants sont aspergés de couleurs tout au long du parcours. Cet événement vise à promouvoir le bien-être, la joie et la convivialité, ainsi qu'à découvrir les petits chemins du village de Journans.

2. Inscriptions

Participants : La course est ouverte à tous, sans limite d'âge, les mineurs restent sous la responsabilité de leur tuteur légal.

Modalités d'inscription : Les inscriptions de la boucle 3km se font en ligne sur le site www.ledossard.com - les modalités se trouvent sur le site <https://www.escrapade.fr/>

Inscription sur place pour la mini color run de 800 m.

Les frais d'inscription sont de 11 € en ligne ou 12 euros sur place (le samedi de 14h à 18h ou le dimanche de 7h30 à 11h) par personne pour le 3km (3, 6 ou 9km) et de 5€ pour la mini color run, course de 800m pour les enfants.

Kits de course : Chaque participant recevra un kit de course comprenant un dossard ? et un tee shirt blanc. Les kits seront distribués soit le samedi soit le matin de la course.

De manière générale, la poudre holi que nous utilisons ne tache pas les vêtements, qu'il suffit de laver. Pour autant, il se peut dans certains cas que des traces subsistent malgré le lavage. Cela peut être notamment le cas sur les matières synthétiques. Sur la peau et les cheveux, il suffit de se rincer à l'eau, au savon et au shampoing pour que la poudre parte. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de taches persistantes.

3. Déroulement de la course

Horaires : La course débutera à 11h30 le 13 Avril 2025. Les participants sont invités à se présenter au point de départ au moins une heure avant le début de la course.

Heures de départ :

800m: Départ à 9h40

3km : départ à 11h30

Parcours : Le parcours de 3km traverse le village de Journans à travers les petits chemins.

Pas de ravitaillement

Couleurs : tout au long du parcours, les participants seront aspergés de poudre colorée 100% naturelle et non toxique.

4. Sécurité

Sécurité le long du parcours : La route ne sera pas fermée à la circulation et les coureurs devront respecter le code de la route. Des signaleurs seront présents aux intersections, le parcours sera fléché.

Assistance médicale : Des équipes de secouristes seront présentes à l'arrivée pour intervenir en cas de besoin.

Comportement : Les participants doivent respecter les consignes des organisateurs et des bénévoles. Tout comportement jugé dangereux ou inapproprié pourra entraîner l'exclusion de la course.

Environnement : Les participants sont invités à respecter l'environnement en jetant leurs déchets dans les zones prévues à cet effet.

REGLEMENT Escrap'Color 2025

5. Conditions physiques

Santé : Les participants doivent s'assurer qu'ils sont en bonne santé et physiquement capables de participer à la course. En cas de doute, il est recommandé de consulter un médecin avant de s'inscrire. L'attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) est obligatoire pour valider l'inscription.

Elle est à télécharger sur le site: <https://pps.athle.fr/>

Une attestation parentale ou d'un tuteur légal est obligatoire pour tous les coureurs mineurs et sera à transmettre aux organisateurs lors de l'inscription en ligne.

Accidents : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure durant l'événement.

6. Remboursement

Toute inscription est ferme et définitive et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

7. Droit à l'image

En participant à la Color Run, les participants acceptent que des photos et des vidéos soient prises durant l'événement. Ces images pourront être utilisées par les organisateurs à des fins promotionnelles.

8. Acceptation du règlement

La participation à la Color Run implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate de la course.

9. Contact

Pour toutes questions ou demandes d'information supplémentaire, les participants peuvent contacter les organisateurs à l'adresse suivante : soudesecolesjournans@gmail.com